



CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
ALSACE



# BILAN D'ACTIVITÉS 2023

# MANDATURE 2019-2024

[alsace.chambre-agriculture.fr](http://alsace.chambre-agriculture.fr)





# SOMMAIRE

P.03	Édito
P.04	Vie de l'institution
P.05	Nos partenariats
P.06	Service Économie et Entreprise
P.07	Installation - Transmission
P.08	Service Formation - Emploi
P.09	Service Filières Végétales - Grandes Cultures
P.10	Viticulture
P.11	Fruits, légumes, horticulture et pépinière
P.12-13	Service Élevage
P.14-15	Service Agronomie - Environnement
P.16-17	Service Gestion du territoire
P.18	Montagne
P.19	Agriculture biologique
P.20	Service Forêt
P.21-22	Promotion - Communication
P.23-26	Bilan du réseau des Chambres du Grand Est
P.27	Partenaires : Merci

## ÉDITO

### Répondre aux enjeux de la souveraineté !

Les sujets agricoles n'avaient pas occupé le devant de la scène médiatique et politique depuis fort longtemps. La notion de souveraineté alimentaire est revenue en force dans le discours politique, de quoi redonner sens et vision à l'agriculture de notre pays. Malheureusement, les producteurs français ont encore des boulets aux pieds en termes de normes et de réglementations diverses. Le changement climatique implique de trouver des solutions pérennes pour sécuriser nos productions et notre capacité à nourrir la population. Il nous faut des politiques volontaristes et non des postures de décroissance. Les français aiment leur agriculture et leurs agriculteurs, ils plébiscitent nos produits et nos savoir-faire. Oui, nous sommes fiers de la diversité, de la qualité de nos produits et de nos terroirs, qui permettent à chaque consommateur de choisir son alimentation, en direct, chez le producteur ou au supermarché, selon ses goûts et son budget. Nous devons produire pour tous les marchés, de la GMS aux circuits courts, du conventionnel au bio. Et nous devons être vigilants pour maintenir l'ensemble de nos filières qui font la richesse de l'agriculture alsacienne. À côté de cet enjeu alimentaire, il ne fait aucun doute que les attentes de nos concitoyens vont demeurer fortes au niveau environnemental et sociétal. La question des produits phytosanitaires, le bien-être animal, la qualité des paysages ou la production d'énergies renouvelables sont autant de préoccupations que nous devons continuer à prendre en compte. Il nous faut trouver les bonnes solutions techniques et économiques pour concilier rentabilité des productions et préservation des ressources. On y arrivera grâce à la recherche et à l'innovation, grâce à l'agronomie et aux bonnes pratiques que nous devons continuer à développer. La



Denis Nass,  
Président

Chambre d'agriculture y prend toute sa part, comme elle l'a toujours fait par le passé. Mais notre priorité numéro 1 est d'abord d'assurer le renouvellement des générations. Près de la moitié des agriculteurs cesseront leur activité dans les 10 prochaines années. Il faut donner envie aux jeunes générations de reprendre le flambeau et cela passe par l'attractivité du métier et la capacité à dégager une juste rémunération du travail et du capital investi... Enfin, nous devons soutenir l'élevage dans toute sa diversité, car le métier est exigeant. Merci à nos collectivités qui soutiennent les agriculteurs et la Chambre d'agriculture Alsace avec des programmes volontaristes en faveur de l'installation, de l'investissement dans les exploitations, de la valorisation de nos productions et de l'accompagnement de nos filières et de nos territoires.

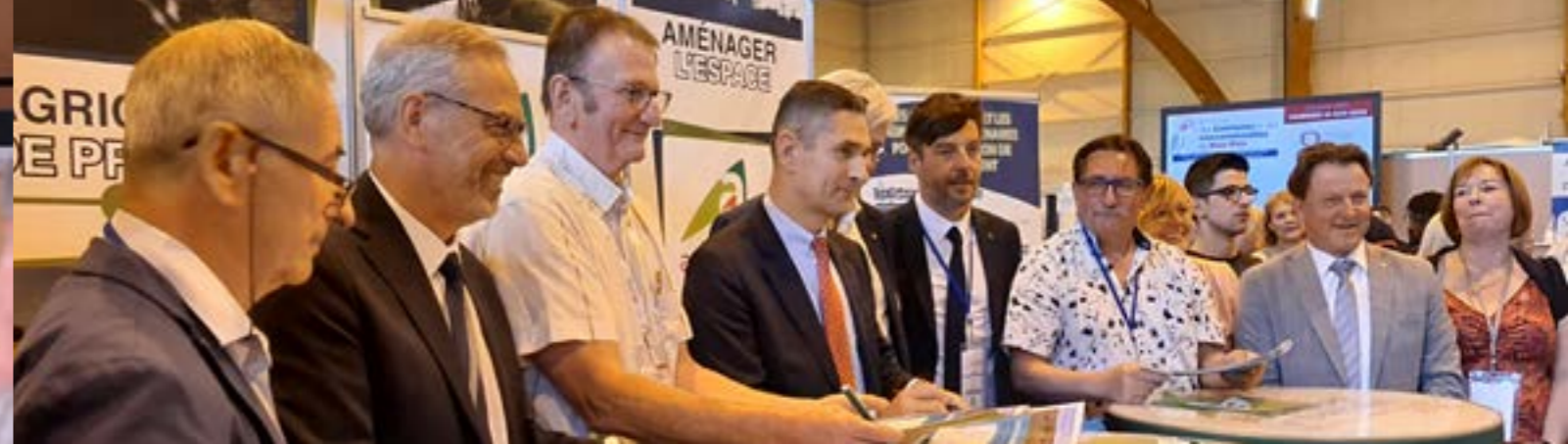
### Les Chambres d'agriculture ont 100 ans !

Depuis leur création en 1924, les Chambres d'agriculture ont traversé des moments historiques forts aux côtés des agriculteurs. Le réseau des Chambres d'agriculture a su s'adapter et se transformer pour participer à la reconstruction et à la croissance de notre agriculture. Nous sommes fiers de cette organisation qui puise sa légitimité dans la désignation démocratique de ses membres, élus tous les six ans par leurs pairs. L'originalité des chambres d'agriculture tient dans leur assemblée qui représente toutes les composantes de l'agriculture. Leur force provient de leur capacité d'intervention en faveur des agriculteurs et des collectivités, avec des services adaptés à chaque territoire.

Merci à tous les élus pour leur engagement pendant cette mandature, merci à nos 180 collaborateurs pour leur travail au quotidien, merci à nos prédécesseurs qui ont eu la clairvoyance, la passion et l'énergie de construire une Chambre d'agriculture Alsace efficace, écoutée, et qui saura relever les défis de l'avenir.



Denis Ramspacher,  
1<sup>er</sup> Vice-Président



## Vie de l'institution

# BUDGET RÉALISÉ 2023 : 18 427 697 €

## 2019-2023

### 68

élus  
représentant la diversité  
de l'agriculture alsacienne,  
qui travaillent ensemble  
dans l'intérêt général  
de la profession

### 22

intercommunalités  
accompagnées sur  
au moins un projet de  
territoire (eau, urbanisme,  
PSE, circuits courts...)

### 1189

conseils stratégiques  
multiperformance

### 3 244

conseils individualisés  
élevage

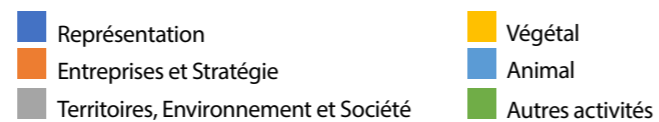
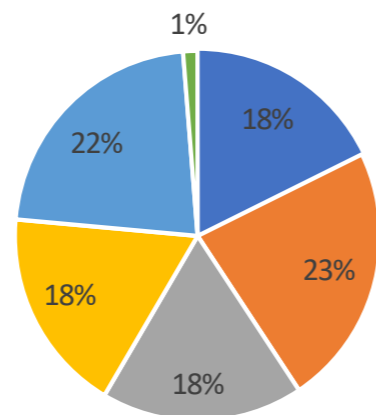
### 5 172

accompagnements  
déclaration PAC

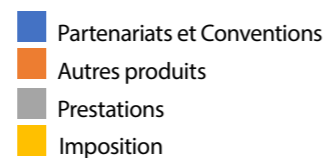
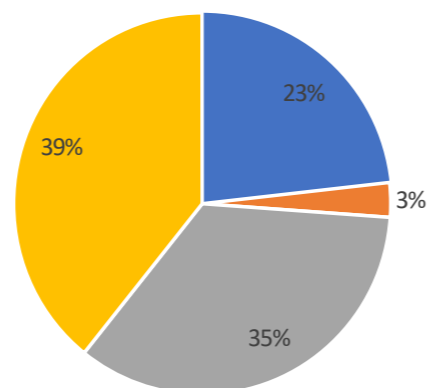
### 582

avis techniques  
rendus sur permis  
de construire dont 344  
pour la nécessité agricole

## NOS ACTIONS



## NOS RESSOURCES



## Nos partenariats

# LA RECONDUCTION DES MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES

Reconduit en 2023 après de nombreuses péripéties, le programme « pour une Montagne Vivante », animé par la Chambre d'agriculture Alsace, a de nouveau été plébiscité par les agriculteurs de montagne. Porté par la Région Grand Est, cofinancé par l'État, l'Europe et l'AERM, ce programme a permis aux 240 agriculteurs de contractualiser près de 15 000 ha. Ce PAE est ainsi le plus grand territoire français engagé dans un programme Agro-environnemental. En outre, la Chambre d'agriculture a animé le « PEA territoire » du Haut-Rhin, porté par la CeA.



### LA CEA, ENCORE ET TOUJOURS NOTRE PREMIER PARTENAIRE

La convention de partenariat avec la Collectivité européenne d'Alsace s'est poursuivie autour de deux thématiques fortes : développer les circuits courts dans la restauration collective et la protection de l'eau : pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, la CeA a organisé les assises de l'eau, véritable réflexion stratégique sur l'eau à l'échelle du bassin rhénan.

### DES PARTENARIATS TRANSFRONTALIERS QUI ONT DU SENS

En octobre 2023, l'ITADA a fêté ses 30 ans à la maison de l'agriculture à Sainte Croix en Plaine. Créé en 1993 et animé par les Chambres d'agriculture Alsace et du Grand-Est, l'ITADA lance et anime des projets Interreg agricoles transfrontaliers, avec des partenaires agricoles et de recherche du Bade Wurtemberg, de Suisse, de Sarre, d'Alsace et du Grand Est. Le Réseau RI2 (Réseau Interrégional International), présidé par Danielle BRAS, vice-présidente de la Chambre d'agriculture Alsace est aussi très actif : en 2023, une rencontre a réuni plus de 50 viticulteurs et conseillers viticoles de part et d'autre du Rhin qui ont pu échanger sur leurs pratiques, et plusieurs voyages d'étudiants des lycées agricoles alsaciens et badois ont été réalisés grâce à l'appui de RI2. Ces échanges du quotidien sont essentiels pour favoriser les échanges culturels et techniques entre agriculteurs ou futurs agriculteurs de nos deux pays.

### LES COLLECTIVITÉS LOCALES, DES ACTEURS DE TERRAIN

Les communes, les communautés de communes et les agglomérations sont plébiscitées par leurs habitants parce qu'elles font sens au quotidien. Elles sont des interlocuteurs de premier plan pour la Chambre d'agriculture, naturellement sur l'ensemble des questions qui tiennent à l'urbanisme, mais aussi pour porter ensemble des projets pour l'agriculture. Comme chaque année, nos thématiques partagées, portent sur le développement des circuits courts, des actions à vocation environnementales ou l'organisation de « fermes ouvertes » permettant de mieux faire connaître l'agriculture à nos concitoyens. Les PSE, « Prestations pour Services Environnementaux », en 2023, ont poursuivi leur développement en 2024 avec l'engagement de la CC du Sundgau. Initiées par les collectivités et cofinancées par l'agence de l'eau, la rémunération des agriculteurs est proportionnelle aux résultats obtenus. Véritable engagement gagnant-gagnant ces contrats font l'unanimité et sont appelés à connaître un développement exponentiel. Enfin, les Programmes Alimentaires Territoriaux restent une valeur sûre des partenariats entre la Chambre d'agriculture et les collectivités. Ainsi en 2023, un stand commun avec Saint Louis, les PETR du Sundgau, de Thur-Doller et M2a a permis de défendre et promouvoir les circuits courts auprès des 180 000 visiteurs des Journées d'Octobre de Mulhouse. Une réussite qui sera reconduite l'année prochaine.

**ERMES, DEVIENT « SENS 2027 »**  
L'année 2023 a permis de présenter les résultats du programme ERMES, porté

par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et dont la Chambre d'agriculture aura été un acteur particulièrement impliqué. Entre 2015 et 2021, les quantités de produits phytosanitaires utilisés par les agriculteurs alsaciens ont diminué de 26 % en moyenne. Un résultat fort qui démontre l'engagement des agriculteurs sur le sujet. Fin 2023, le programme désormais appelé SENS 2027, a été reconduit avec 79 partenaires et toujours la Chambre d'agriculture et les organismes collecteurs agricoles. Enfin, la Région Grand Est et le réseau des Chambres d'agriculture du Grand Est ont lancé fin 2023 un programme de soutien actif à l'élevage, Ambition Eleveurs, dont l'objectif est d'accompagner les transitions en élevage.

## 2019-2023

### 60 %

d'actions ou  
de partenariats avec  
des collectivités locales

### 80

partenaires engagés  
pour SENS 2027



## Service Économie et Entreprise NOUVEAUX DISPOSITIFS = NOUVEAUX ACCOMPAGNEMENTS

Accompagner les agriculteurs sur tous les aspects économiques et réglementaires de la vie de leur entreprise, tel est le quotidien au service économie. L'année 2023 a été marquée par l'arrivée de nouvelles programmations, entraînant de facto l'adaptation de notre service pour répondre aux nouvelles demandes.

### LE MOT DU PRÉSIDENT

La période 2019-2023 a été particulière : aléas climatiques, crise COVID, chute des cours et effet ciseau, etc. Les conseillers ont répondu présents lors des « déclarations calamités », « aides COVID », « plans de relance », « Réagir », etc.

Ces accompagnements exceptionnels ont été assurés en complément des conseils dits classiques tels que la PAC, l'appui juridique, l'enregistrement des pratiques via Mes Parcelles et autres dont les sollicitations sont en constante hausse.

Fort de plus de 7 300 contacts en 2023 sur l'ensemble des domaines d'intervention, le service économie est le premier interlocuteur des agriculteurs et propriétaires au sein de la Chambre d'agriculture.

**Ange Loing,**  
Président de la  
Commission  
Performance des  
Entreprises



### UNE CAMPAGNE PAC INHABITUELLE

Une nouvelle programmation complexe, des outils non opérationnels au premier jour de la période de déclaration, le réengagement des MAEC, de nouveaux secteurs remembrés : les 27 personnes mobilisées en interne pour accompagner les exploitants dans leurs télé-déclarations ont eu fort à faire, avec un « service après-vente » intense tout au long de l'année.



### TROIS APPELS À PROJETS D'INVESTISSEMENTS

Le PCAE végétal (ex-PVE) a contribué au financement des investissements productifs environnementaux en deux vagues, l'IPAGE élevage a accompagné les éleveurs dans leurs investissements bâtiments et matériels spécifiques et l'OCM Viti a permis une prise en charge des investissements depuis la réception de la vendange jusqu'à la commercialisation du vin. Ces dispositifs ont connu un fort engouement. Les conseillers du service ont appuyé 349 agriculteurs dans l'établissement de leurs demandes d'aides.

### UN APPUI POUR PRÉPARER L'AVENIR

Dans un contexte de fortes fluctuations des prix, tant au niveau des produits que des charges, connaître et analyser ses résultats est un impératif. Ainsi, les conseillers ont proposé des accompagnements économiques : suivis de gestion, études prévisionnelles ponctuelles, formations « lire et interpréter ses documents comptables », etc. Les sollicitations auprès des cellules Réagir ont augmenté, avec 30 entrées supplémentaires, marquant une hausse significative des difficultés rencontrées. Des références technico-économiques globales ont été construites et ont fait l'objet de diverses communications pour aider les agriculteurs et la profession à se projeter.

### UN APPUI POUR RÉPONDRE AUX OBLIGATIONS DU CHEF D'ENTREPRISE

Enregistrer ses pratiques culturales peut être réalisé grâce à l'outil et à l'accompagnement des conseillers Mes Parcelles. Les questions liées au foncier agricole et à sa maîtrise sont traitées par notre équipe juridique, laquelle a reçu près de 3 000 appels en 2023. Cette dernière propose également un accompagnement aux formalités administratives de création, cessation ou modification d'entreprises.

## 2019-2023

**7 235**  
accompagnements PAC  
annuel

**4 718**  
suivis Mes Parcelles  
annuel

**1 399**  
suivis de gestion  
d'entreprise annuel

**Près de 500**  
exploitations suivies  
dans notre observatoire

**7 469**  
déclarations au Guichet  
Unique des Entreprises

## Installation - Transmission TOUJOURS PLUS DE SUIVI

Alors que le défi du renouvellement des générations est le sujet des derniers mois dans les multiples échanges politiques nationaux et régionaux, notre territoire le traduit en acte : 2023 marque à nouveau le dynamisme alsacien sur le sujet.

### LE MOT DES PRÉSIDENTS

Nous nous réjouissons du travail de notre équipe sur un sujet ô combien important pour l'avenir de l'agriculture alsacienne, le renouvellement des générations. L'activité 2023 accrue, illustre une nouvelle fois le rôle prépondérant et central que la Chambre a joué tout au long de la mandature sur cette thématique prioritaire. Les réflexions en cours autour de la loi pour la souveraineté agricole et le renouvellement des générations entraîneront une évolution des dispositifs d'accompagnement nationaux et régionaux dans les prochains mois. Nous les déclinons, en Alsace, avec le souci de l'efficacité et de la cohérence, pour nos futurs installés et cédants.

**Ange Loing et Julien Koegler,**  
Présidents de la Commission  
Installation et Transmission



**INSTALLATION : ENVOLÉE DEPUIS 2019**  
+ 77 % en 5 ans, c'est l'augmentation du nombre de projets à l'installation accompagnés par la Chambre d'agriculture et ayant fait l'objet d'aides FEADER. L'équipe installation de la Chambre d'agriculture s'est appuyée sur ses collègues techniques en interne et sur l'ensemble des partenaires du

territoire, en premier lieu desquels les JA, le CFPPA 67 et les centres comptables et juridiques locaux, pour envisager au mieux la création ou la reprise de l'exploitation par le porteur de projet. L'équipe a également suivi les jeunes agriculteurs récemment installés dans la mise en œuvre de leur projet et le respect de leurs engagements réglementaires.



### TRANSMISSION : LE PIT, ACTEUR INCONTOURNABLE

Le Point Info Transmission (PIT) est devenu un acteur de premier plan : 89 rendez-vous ont été réalisés en 2023, soit une hausse de plus de 46 % sur 2022 et plus de 300 % depuis sa création en 2020. Ces entretiens individuels permettent à chaque futur cédant d'être écouté et orienté vers les structures partenaires pouvant l'accompagner. Afin de sensibiliser le public le plus large possible à

l'importance de l'anticipation, la Chambre d'agriculture, avec ses partenaires historiques, notamment les FDSEA section des anciens et la MSA, a poursuivi son travail d'information des futurs cédants. Deux réunions ont regroupé près de 100 personnes.

## 2019-2023

**554**  
rendez-vous PPP

**386**  
projets accompagnés

**442**  
suivis post-installation

**210**  
rendez-vous PIT

**1 428**  
contacts PAI (CAA et JA)



## Service Formation - Emploi

# LA FORMATION EN OFFRE DE SOLUTION

### LE MOT DU PRÉSIDENT

Avec une année 2023 record, le service formation a répondu à une dynamique inégalée de demandes de stages, de formation, sans que la diversité de l'offre, pilier de notre engagement, ne soit remise en cause. Les thématiques abordées se sont inscrites dans les trois axes stratégiques de la Chambre d'agriculture : la performance économique, la gestion durable des ressources et la communication positive.

Depuis cette mandature, la Chambre d'agriculture a investi l'insertion professionnelle de publics éloignés de nos métiers. Elle est aujourd'hui reconnue par les partenaires de l'insertion et de l'emploi, dont la Collectivité européenne d'Alsace dans l'accompagnement des bénéficiaires et vers l'emploi.

Le partenariat avec nos trois établissements d'enseignement agricole a poursuivi son activité. Manifestations partagées, vie des établissements, coopération sur des parcours de formations innovants, cette relation de qualité permet une synergie entre les besoins de renouvellement et de compétences de nos entreprises et les capacités de formations locales.

Enfin, je tiens à remercier nos entreprises pour leur confiance et leur implication précieuses, qui ouvrent leur porte à des stagiaires et apprentis ou nous confient leurs besoins d'accompagnement. Le contrat est rempli.

**Christian Schott,**  
Président de la  
Commission  
Formation - Emploi



### FORMATION CONTINUE : DU SOCLE OBLIGATOIRE AUX RÉPONSES SPÉCIFIQUES

La mandature a été marquée par plusieurs actualités, dont la réforme de la formation professionnelle qui a modifié le paysage des organismes de formation. La Chambre d'agriculture s'est vue confier de nombreuses formations par des organisations professionnelles pour leurs adhérents. De ponctuelle, cette pratique s'inscrit aujourd'hui dans une belle habitude de travailler ensemble. Ainsi, le renouvellement du Certiphyto, HVE, et d'autres formations non obligatoires trouvent des solutions facilitées qui se traduisent par une activité sans précédent. Le maintien de 60 à 70 formations différentes par an assure toujours la possibilité à chaque filière ou production de trouver une formation adéquate dans toutes les thématiques (technique, économique, sociale, sociétale), avec une approche « sur mesure ». Le renouvellement du parcours de l'École des cadres a été assuré et a tenu ses objectifs.



### ORIENTATION, FORMATION, INSERTION : UN PARCOURS EXIGEANT MAIS PORTEUR

Le partenariat avec la Collectivité européenne d'Alsace sur l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA, et par extension des publics éloignés (réfugiés, jeunes de missions locales...),

porte aujourd'hui de beaux fruits, dans la mise en situation professionnelle (travaux saisonniers), dans l'émergence de nouveaux parcours de formation vers les métiers du vert et du vivant ou la connaissance de la réalité des métiers et des besoins de compétences. Le déploiement des stages découverte vers l'apprentissage ou l'insertion, de stages tutorés plus longs, les manifestations diverses sur la promotion des métiers consolident notre positionnement sur le défi du renouvellement des générations.

### ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AGRICOLES : COMME À LA MAISON

Particularité bien locale, l'implication des élus dans la vie des établissements et les nombreuses activités co-gérées (manifestations, essais, formations communes), consolident la relation historique, étroite et riche avec les trois établissements agricoles alsaciens. Le suivi et la participation à l'offre de formation en sont facilités.

## 2019-2023

**900**  
séances de formation  
réalisées (+38 %)

**2 800**  
contrats  
d'apprentissage

**2 300**  
stages découverte (+5 %)

**10 400**  
stagiaires formés (+26 %)

## Service Filières Végétales - Grandes Cultures

# ACCOMPAGNER LES EXPLOITATIONS DANS UN CONTEXTE ÉVOLUTIF

### LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Dans un environnement en constante évolution, notre objectif principal en Grandes Cultures a été de fournir aux agriculteurs des références techniques et des leviers d'action pour rester compétitifs et productifs. En consolidant l'offre de conseil collectif "Mes Grandes Cultures", (plus de 40 flashes), en diffusant des brochures et un guide annuel "Grandes cultures et cultures fourragères", nous avons accompagné les agriculteurs au quotidien. Grâce enfin aux essais réalisés en coopération avec de nombreux agriculteurs du nord au sud du territoire, nous avons pu approfondir nos connaissances locales et échanger avec les agriculteurs pour toujours plus d'efficacité dans nos exploitations. Je tiens à remercier tous les agriculteurs, ainsi que nos partenaires qui participent à ces essais et donnent de leur temps pour la profession agricole dans son ensemble. L'innovation est également au cœur de notre stratégie de développement : des journées techniques ont été organisées chaque année et notre présence régulière au salon AGRITECHNICA, vitrine mondiale du matériel agricole, a renforcé notre engagement en faveur de l'innovation et de l'expertise. Enfin, nous avons réaffirmé la prépondérance du sol et de l'agronomie en organisant des journées dédiées au sol, en poursuivant la campagne de reliquat et en développant l'outil "MesSatimages". Anticiper les enjeux de demain et accompagner les agriculteurs sur le terrain sont les missions de la CAA.

**Danielle Bras,**  
Présidente de  
la Commission  
Grandes Cultures



### UNE ÉQUIPE RENOUVELÉE

En 2023, l'équipe Grandes Cultures s'est en grande partie renouvelée avec l'arrivée de jeunes conseill(ère)s, rapidement montés en compétences pour se mobiliser sur le Conseil Stratégique Phytosanitaire. La mise en pause de cette démarche début 2024 a nécessité une réorganisation des missions au sein de l'équipe. Le service a assuré la réalisation et l'envoi aux 1 700 adhérents de l'offre « Mes Grandes Cultures » : trois guides techniques, 40 « flashes cultures » et organisé sept réunions de bilan de campagne. Nous avons aussi répondu à la forte demande de reliquats azotés sur blé liée au coût de l'azote avec la réalisation de plus de 360 conseils de fertilisation et analyses de sol ainsi que 540 ha de pilotage « MesSatimages » sur blé et colza.

### S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Après son lancement fin 2022, le projet KLIMACROPS a mobilisé une partie de l'équipe sur de nombreux dossiers : co-conception de système de cultures plus résilients, essai sur le choix de la précocité des variétés maïs grains, pilotage de l'irrigation, suivi d'une parcelle en agroforesterie... La fertilité

du sol a été fréquemment abordée notamment avec l'organisation d'une journée technique dans chaque département en début d'année 2023. Cette thématique a aussi été traitée tout au long de l'année lors de l'animation d'un groupe d'agriculteurs autour d'un essai système « réduction du travail du sol ».

## 2019-2023

**1 762**  
adhérents aux flashes  
techniques Grandes  
Cultures

**1 000**  
participants  
à TERR'INNOV Alsace  
à Ebersheim en 2021



## Viticulture

# UNE PROXIMITÉ CONSTANTE AUPRÈS DES PROFESSIONNELLS

### LE MOT DU PRÉSIDENT

Durant cette mandature, nous avons concentré nos efforts sur une vision stratégique claire : devenir le leader technique dans la viticulture alsacienne tout en répondant aux enjeux environnementaux et techniques du secteur. Nous avons d'abord mis l'accent sur la spécialisation de nos services et la consolidation de notre notoriété technique. Puis, nous avons développé « Mes Vignes Ma Cave » avec des flashs hebdomadaires, et un nouveau flash bio. Les rencontres régulières "bout des parcelles", et "Rais'Alsace", nous ont permis d'aller à la rencontre des viticulteurs. Nous avons accompagné activement les changements de pratiques, en proposant des formations et un soutien spécifique sur le HVE et la conversion bio, et en accompagnant des groupes techniques agro-environnementaux. Nous avons enfin apporté des solutions concrètes aux enjeux de l'œnologie en investissant dans un laboratoire d'œnologie compétitif et par la spécialisation d'un conseiller sur cette thématique. Constamment soulignées, notre neutralité et notre indépendance dans le conseil dispensé, assurent ainsi une approche objective et équilibrée aux acteurs du secteur.

**Maximilien Zaepffel,**  
Président de la  
Commission  
Viticulture



### VITICULTURE

#### Technique, innovation, réglementation

L'équipe viti a produit 24 flashs viticulture et œnologie, déclinés bio et conventionnel, et diffusés à 700 professionnels et 15 BSV adressés à 2 500 viticulteurs via le CIVA. Les réunions de bout de parcelles Rais'Alsace ont fêté leurs 30 ans d'accompagnement des viticulteurs pour la protection et la conduite du vignoble. Une version vidéo est accessible aux abonnés. La traditionnelle conférence à la Foire aux vins de Colmar sur le thème de l'optimisation des traitements et de la réduction des intrants phytosanitaires a fait le plein et s'est poursuivie par la visite commentée des pulvérisateurs du parc agricole, et une démonstration de réglages et d'optimisation de la qualité de pulvérisation. Les enjeux de demain sont toujours au cœur des travaux de l'équipe, avec de nouveaux projets, la suite d'AlsAdapt (adaptation au changement climatique), DEI Bachage (alternatives au glyphosate), Projet Vireg (auto-construction de matériel engrais verts), agroforesterie avec le Syndicat viticole de Pfaffenheim, la mise en place de parcelles sentinelles pour le suivi du dossier irrigation...



#### DES CONVERSIONS EN AB ET TRANSITION NOUVELLE VERSION HVE

Le rythme des conversions en bio est ralenti depuis 2022, et 2023 voit apparaître sur le marché les vins issus

des nombreuses conversions de 2020. La certification HVE est en plein virage avec une version plus complexe. Le maintien de la certification est difficile. La Chambre prépare les dossiers pour les caves qui souhaitent étudier leur potentiel certifiable.

#### ŒNOLOGIE

Les œnologues de la Chambre d'agriculture accompagnent les vignerons, de la sélection parcelaire jusqu'à la mise en bouteille. Les volumes sont au rendez-vous. Les vins sont frais et bien typés. L'équilibre des acides est très intéressant. Le suivi hebdomadaire des vinifications est une des activités phares du laboratoire, en plus des analyses œnologiques. Le COFRAC est toujours confiant dans notre laboratoire. Enfin, 750 analyses de contrôle de maturité de fruits sur pommes, poires, cerises, quetsches et mirabelles ont été réalisées pour le service arboriculture. Des formations en œnologie complètent l'activité : perfectionnement à la dégustation et méthodes de vinification de vins, de macération et de pétillant naturel. L'étiquetage des ingrédients et des valeurs nutritionnelles est une nouveauté à appréhender et a fait l'objet d'articles techniques et d'une formation.

2019-2023

150

personnes tous les ans à la conférence de la Foire aux Vins de Colmar

+ de 200

vins analysés par an pour le Concours Général Agricole

## Fruits, légumes, horticulture et pépinière

# UN DÉVELOPPEMENT DYNAMIQUE

### LA MANDATURE

La filière des fruits et légumes a su tirer son épingle du jeu durant les six ans de la mandature. Face à un contexte d'inflation et de charges importantes sur les exploitations, la filière a su maintenir, voire même développer des productions telles que la pomme, la cerise, la fraise, l'asperge, le maraichage. Les besoins en produits de proximité sur l'ensemble des circuits de commercialisation profitent aux producteurs. La pression sur le prix reste tout de même un frein au développement. La filière horticole et pépinière a subi des changements récents dans son organisation. Le renouvellement des générations et l'attractivité du métier sont des enjeux majeurs pour la filière.

### FILIÈRE LÉGUMES

En 2023, PLANETE Légumes a évolué en PLANETE LEGUMES FLEURS ET PLANTES, illustrant la volonté de rester à l'avant-garde de l'innovation et offrant des avantages notables pour ses membres producteurs. De nombreux enjeux sont communs aux deux filières : le changement climatique, la main-d'œuvre, la transition écologique, l'énergie et le commerce de proximité. La consolidation de nos actions s'est manifestée à travers la publication de quatre guides techniques (désherbage et binage, protection des légumes, petits fruits et horticulture, variétés et protection des légumes en AB). L'événement de l'année a été notre premier salon professionnel réunissant l'ensemble des acteurs des filières fruits, légumes et horticulture. Avec plus de 40 stands de fournisseurs et la participation de 300 visiteurs, cet

événement a été l'occasion d'échanges, de partage des connaissances et de promotion de l'innovation. Par ailleurs, nos efforts se placent également dans la recherche appliquée et le développement, avec 21 programmes financés. L'année 2023 aura été marquée par l'accompagnement de nouveaux groupes de producteurs : légumes secs et ails d'industrie.

### HORTICULTURE ET PÉPINIÈRE

2023 aura été marquée par la scission d'Est Horticole. Pour rebondir, les professionnels alsaciens ont fait le choix d'un rapprochement avec les producteurs de légumes au sein de PLANETE Légumes, Fleurs et Plantes. Cette nouvelle entité vise à fournir un accompagnement plus local aux horticulteurs et pépiniéristes. PLANETE assiste les professionnels sur le plan technique et celui de la promotion avec les marques Fleurs et Plantes d'Alsace, Elsass Géranium et Etoiles d'Alsace. De plus, PLANETE dispose désormais d'une station d'expérimentation située à Roville aux Chênes dans les Vosges.



### FILIÈRE FRUITS

Ces cinq dernières années, la filière alsacienne de production fruitière fait face à un impératif d'adaptation de plus en plus fort. Le changement climatique, avec son cortège de

2019-2023

310

adhérents à PLANÈTE  
Légumes Fleurs et plantes

30

programmes  
de recherche et projets  
en fruits et légumes par an

45

flashs en arboriculture par an

canicules et de sécheresses additionné à des épisodes récurrents de gels printaniers, impacte de façon croissante le résultat économique des vergers. L'environnement réglementaire indique de façon croissante, une priorisation environnementale qui fragilise la rentabilité des exploitations. Heureusement, le consommateur de la région est attaché à une production locale et de qualité. Verexal oriente son programme expérimental vers une meilleure résilience climatique par la gestion économe de l'eau d'irrigation, une conduite des arbres repensée et une prise en compte accrue du rôle de la matière organique du sol et une réduction du recours aux intrants. Après 40 ans d'existence, un point d'étape a été fait lors d'un audit externe de la station.



## Service Élevage

# ACCOMPAGNER LES DYNAMIQUES DE L'ÉLEVAGE AVEC DES SERVICES DE QUALITÉ

### LE MOT DU PRÉSIDENT

2023 a permis de retrouver des repères, après quelques années où le contexte économique a été changeant et incertain. Les prix des produits issus de nos élevages procurent des équilibres financiers, même si les charges, après une inflation forte, restent à un niveau élevé. Bien que les importations ne cessent d'augmenter, que les consommateurs rognent sur les dépenses alimentaires, des perspectives s'offrent aux éleveurs. Des années de faibles revenus et des années climatiques compliquées ont conduit à une décapitalisation massive. Ce rééquilibrage de l'offre et de la demande crée un intérêt de la part des filières pour nos élevages. En Alsace, même si la tentation de l'arrêt de l'élevage est présente pour raisons économiques ou sociales, peu d'exploitations peuvent devenir purement céréalières. À nos filières d'offrir des perspectives économiques, à nous, Chambre d'agriculture, d'être aux côtés de nos éleveurs pour leur faciliter le quotidien et leur fournir le meilleur accompagnement possible. Entre nos missions réglementaires et nos prestations de conseil, vous pouvez compter sur une équipe pleinement engagée dans cet objectif.

Didier Braun,  
Président de la  
Commission  
Élevage



### BOVINS LAIT

Notre équipe lait est composée de 18 techniciens de collecte de données et 17 conseillers spécialisés. L'équipe a accompagné 456 éleveurs, en contrôle de performances et en conseil. Notre démarche d'écoute active formalisée dans le contrat de collaboration porte ses fruits : nos équipes recensent mieux les besoins et orientent vers nos services pour y répondre. Le consulting nutrition s'est développé grâce à deux experts auprès de 50 éleveurs. Nos experts poursuivent également leurs travaux au sein de 3CE. Deux rendez-vous de conseil collectif ont permis aux éleveurs d'échanger sur la gestion de l'alimentation pour maîtriser la hausse des coûts et l'élevage des génisses de 0 à 6 mois.

### BOVINS VIANDE

Notre équipe bovin viande accompagne 44 éleveurs allaitants et engraisseurs, ce qui représente 33 élevages en contrôle de performances viande (pesées et pointages), un engraisseur spécialisé en pesée, et 23 éleveurs en conseil système. Huit éleveurs engraisseurs sont suivis spécifiquement pour des analyses technico-économiques dont trois sont intégrés au réseau des fermes de référence Inosys de l'Idéle. Une coanimation avec la Chambre d'agriculture de Moselle est réalisée pour un groupe de 30 éleveurs allaitants alsaciens et mosellans.

### CAPRINS

La Chambre d'agriculture anime l'association chèvres d'Alsace & Cie qui développe sa reconnaissance et sa lisibilité au sein de la filière caprine. La marque chèvres d'Alsace & Cie a été déposée auprès de l'INPI pour assurer l'exclusivité de sa dénomination. L'engraissement à la ferme des chevreaux progresse et les recherches de débouchés se poursuivent au niveau local (fermiers aubergistes et restaurateurs notamment).

Notre contribution au nouveau projet national CABRI+ permettra de travailler sur le développement de solutions à l'engraissement des chevreaux à la ferme grâce aux retours d'expériences d'autres régions. Une formation sur la découpe

## 2019-2023

### 29 000

circulations ovins/  
caprins enregistrées

### 3 360

détenteurs au 31/12/2023

### 860 000

mouvements bovins  
enregistrés

### 610 000

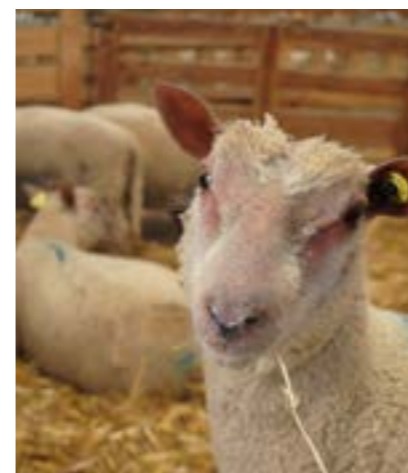
boucles livrées  
(bovins/ovins/caprins)

### 20 000

anomalies traitées

### 2 168

abonnés au site internet  
de l'identification



des chevreaux à la ferme a été un succès, et 9 élevages ont réalisé du contrôle de performances officiel pour environ 600 chèvres contrôlés, on note un recul significatif sur 2023 du fait de l'arrêt de production, de travaux d'agrandissement et de difficultés économiques. Malgré cela, les éleveurs engagés continuent leur progression avec une augmentation de production de 70 kg par chèvre en lactation de références. La sélection et le travail de suivi portent leurs fruits et permettent d'améliorer les résultats technico-économiques des exploitations.

### OVINS

Cette année est marquée par une grande mutation pour la filière locale d'agneaux du fait d'une forte baisse de la demande de viande de qualité. Le contexte de la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs a fortement impacté les abattages enregistrés en 2023 avec une baisse de 4 000 agneaux commercialisés (sur un total de 6 000). Le manque de perspective de débouché s'est traduit par le retrait de l'association de certains éleveurs. En fin d'année un plan de redressement a été mis en place afin de mieux répondre aux attentes des clients et pouvoir reconquérir des parts de marché dans l'espoir de retrouver un volume d'agneaux commercialisés satisfaisant courant 2024.

### ANIMATION DES SYNDICATS DE RACES ET MANIFESTATIONS D'ÉLEVAGE

Le service élevage a accompagné et animé les grands rendez-vous annuels orientés vers le grand public et les professionnels

(Tour des fermes, Foire européenne de Strasbourg, Festival de l'élevage à Brumath, Concours de Lorentzen, de la race bovine Vosgienne, et de la Foire Simon et Jude à Habsheim). Ces manifestations regroupent un panel des principales races, soit près de 513 animaux inscrits et 124 éleveurs mobilisés pour leurs présentations. Notre Service fournit également un appui administratif et logistique aux différents syndicats et associations de races bovines en Alsace. Cette année nous avons contribué à la création de l'association Jersi'Est pour la race Jersiaise, couvrant le grand quart nord-est de la France avec son siège à Schiltigheim.

### KLIMACO

Le projet de coopération transfrontalière démarré en 2021 a été clôturé en juin 2023 par une journée technique franco-allemande à Kehl avec près de 200 participants. KLIMACO a permis de mutualiser des références, des connaissances et des méthodes de conseil autour du changement climatique (fourrages, bien-être animal, agroforesterie, carbone et énergie).

## 2019-2023

### 4 509

téléchargements  
des 22 supports Klimaco

### 589

participants aux ateliers  
techniques Klimaco

### VOLAILE

La détente du prix des céréales en 2023 a permis de récupérer 55 % des hausses exceptionnelles du prix de l'aliment poulet label induites par la guerre de 2022, ce qui est une très bonne nouvelle pour l'amont. Cependant, les clients des abattoirs n'ont répercuté qu'un quart de ces baisses sur le prix du poulet en magasin, induisant une désaffection du consommateur pour les volailles Label Rouge (-5 % en France), des collectivités et de la RHD.

Ces phénomènes ont engendré un repli global de la production et un allongement des vides sanitaires. La vaccination des canards contre l'IAHP est la bonne nouvelle de l'année avec un nombre de foyers en élevage et en faune sauvage dérisoires comparé aux 4 années précédentes. La production des volailles sous signes officiels de qualité marque à nouveau le pas : 1,53 million de poulets Label Rouge (-1,9 %) 233 000 poulets Bio (-8,3 %). La production en poulets standards et coquelets repart à la hausse avec 7,4 millions de poussins mis en place (+4,2 %).

### IPG

En 2023, deux actions notables ont été menées en plus des activités habituelles. La révision de près de 800 contrats à la Certification de la Parenté Bovine qui ont dû être mis à jour avec les éleveurs concernés, suite à de nouvelles exigences du dispositif génétique français. La seconde action a été la mise en route d'une analyse plus poussée et systématique des notifications de circulation ovins/caprins afin de détecter les détenteurs qui ne seraient pas encore référencés et les accompagner dans ces démarches. Cette action a concerné principalement les petits détenteurs qui ne possèdent que quelques animaux et qui sont peu informés de la nécessité de se déclarer.

## 2019-2023

### 1 075

contrôles internes, conseils et  
veille sanitaire salmonelles  
auprès de 64 éleveurs Label  
et Bio (67, 68, 57)

### 113

adhérents ATM Avicole chair

### 31

habilitations de nouveaux  
bâtiments Label et 4 Bio



## Service Agronomie - Environnement

# DOSSIERS ENVIRONNEMENTAUX : UN ENGAGEMENT FORT POUR ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS

### LE MOT DU PRÉSIDENT

La gestion de l'eau qualitative mais aussi quantitative, est un sujet très impactant pour notre agriculture. Il a été au cœur de notre travail tout au long de ces dernières années et porte ses fruits. En concertation avec le monde agricole, la convention ERMES a été renouvelée et signée en décembre 2023, sans aucun recours à une ZSCE et 15 000 ha ont été contractualisés en PSE afin d'accompagner financièrement les changements de pratiques pour concilier enjeux agricoles et protection des captages. La succession d'années très sèches 2019-2020-2022 et 2023 s'est traduite par une forte augmentation des dossiers forage instruits par l'équipe irrigation. Pour accompagner l'agriculture face au changement climatique, il sera nécessaire de mener une réflexion de l'irrigation plus efficace grâce au projet Klimacrops, de réfléchir à des solutions pour des zones en tension comme le secteur Ried Centre Alsace ou à la création de microretenues en montagne. Le sol et sa fonctionnalité sont aussi une réponse au changement climatique : infiltrer le maximum d'eau de pluie, augmenter sa capacité de rétention par le biais de la matière organique, stocker du carbone, autant de sujets travaillés par l'équipe érosion. De l'assolement concerté, en passant par les fascines vivantes ou les bandes enherbées, jusqu'à l'agriculture de conservation des sols, c'est un ensemble d'outils mis à disposition des agriculteurs pour réduire l'impact des coulées d'eau boueuse.

Fabien Metz,  
Président du  
service Agronomie -  
Environnement



### LA QUALITÉ DE L'EAU ET LES CAPTAGES D'EAU POTABLE

Le partenariat ERMES, pour la qualité de l'eau de la nappe et des captages, s'est déployé de 2018 à 2022. Le bilan qui en est tiré montre qu'il a été très structurant, sur cette période et pour les années à venir : la concertation a été développée systématiquement avec les agriculteurs, qui ont été ensuite fortement accompagnés (conseil technique, démonstrations, accompagnement financier...). Le relationnel avec les collectivités ayant la compétence « Eau potable » a également été un point indispensable, qui s'est traduit de façon pragmatique et apaisé. Et l'implication des coopératives et négoce a permis d'aller tous dans le même sens. Les équipes techniques et les élus de la Chambre d'agriculture Alsace ont travaillé avec ces nombreux partenaires, en étant force de proposition, au quotidien dans ces dossiers. Le bilan de ces cinq ans se résume à la fois par un changement notable des pratiques, et une baisse marquée de l'utilisation des produits phytosanitaires de 30 % (25 % des herbicides). En 2023, la Chambre d'agriculture a remporté tous les marchés publics lancés par les collectivités productrices et distributrices d'eau potable, pour animer les 16 captages ERMES, et suivre les dossiers des Paiements de Services Environnementaux. L'année 2023 s'est également traduite par l'élaboration d'un nouveau partenariat, appelé SENS 2027 (Solutions Eau Nappes et Sundgau), dans le prolongement d'ERMES. L'état d'esprit reste d'inciter plutôt que de contraindre, de travailler de près avec les agriculteurs, plutôt que de leur imposer.

## 2019-2023

# 15 000

ha en contrat de Paiement de Services Environnementaux

# 24 %

de baisse de NODU et 33 % des QSA de l'ensemble des produits phytosanitaires en Alsace entre les moyennes triennales 2015-2017 et 2019-2021

### IRRIGUER LES CULTURES : VIGILANCE SUR LES NOUVEAUX TEXTES

Les irrigants vivent au quotidien le changement climatique. Après les 4 années sèches de 2018, 2019, 2020 et 2022, l'année 2023 se démarque particulièrement par son mois de juin où la sécheresse a été forte et brutale, alors que l'irrigation ne faisait que démarrer. L'activité de l'équipe irrigation a été très soutenue avec de nombreuses demandes de forages, des projets d'irrigation individuels et collectifs, des formations pour les nouveaux irrigants, et des flashes irrigation deux fois par semaine de mi-avril à septembre. Nous continuons à étoffer nos outils d'aide à la décision, avec des projets de développement transfrontaliers (Klimacrops) ou du réseau des Chambres d'agriculture

(projet Carg'Eau). Au printemps 2023, un nouvel arrêté Cadre Sécheresse a été mis en application dont la nouveauté réside dans des prescriptions sur la nappe, et plus seulement sur les cours d'eau. Le secteur du Ried a ainsi fait l'objet de prescriptions réglementaires dès le début de l'été et de diminutions de volume d'eau d'irrigation. La Chambre d'agriculture a accompagné les exploitants concernés, par de l'information, des explications techniques pour le pilotage de l'irrigation, et relayé dans ses flash les déclenchements ou retrait des prescriptions réglementaires. 2023 a aussi été marquée par l'annonce du Plan Eau du Président Macron, et son volet « Sobriété ». Plusieurs commissions ont permis d'échanger avec les syndicats agricoles, sur les déclinaisons de ce Plan, les enjeux à court terme (les volumes d'eau), et à moyen terme (installation des jeunes, compétitivité des filières). La Chambre d'agriculture reste très vigilante sur la transposition à venir de ces textes, pour permettre un maintien des productions, des filières et des revenus des agriculteurs.

### SOL, AGRONOMIE ET AGRICULTURE DE CONSERVATION

Au-delà de l'accompagnement habituel des groupes d'agriculteurs dans les zones de coulées d'eau boueuse, pour des plans d'actions de réduction des risques en lien avec les communes, l'année 2023 se caractérise par l'augmentation du nombre de projets de haies et d'hydraulique douce, à l'initiative des agriculteurs, ou suite à un travail commun entre les agriculteurs et les EPCI. Nous constatons aussi une augmentation des demandes pour un accompagnement technique des agriculteurs, sur le sol : faire face au changement climatique, développer des techniques de l'agriculture de conservation des sols, limiter le tassement ou encore développer la résistance des sols à la sécheresse. À cet effet, deux sessions de formation ont fait le plein, ainsi qu'une forte participation à la démonstration de semis direct à Reimerswiller, ou aux deux journées techniques sur la fertilité des sols.



### PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

La protection du Hamster d'Alsace reste un dossier phare de l'équipe biodiversité, avec un nouveau cahier des charges des MAE, mieux disant, mais dont tous les contours ne sont pas encore complètement précisés. En 2023, le dossier Hamster prend aussi de l'ampleur sur les nouvelles parcelles de l'aménagement foncier lié au Contournement Ouest de Strasbourg. Enfin, le projet CRICETUS avec nos homologues allemands se termine avec un très beau colloque sur les couverts végétaux en mars 2023. D'autres projets sont menés dans le réseau de fermes à l'échelle Grand Est (projet Life Biodiv'Est), avec des aménagements de parcelles favorables à la biodiversité.







## Service Gestion du territoire

# LE TERRITOIRE AGRICOLE AU CENTRE DES DÉBATS

### LE MOT DU PRÉSIDENT

Pendant cette mandature, le territoire agricole a fait l'objet de toutes les convoitises. Je reprends nos mots de 2023, car ils résument bien notre sentiment. « Aller vers un objectif de zéro artificialisation nette... Mais subir toujours plus la compensation environnementale des projets urbains sur les terres agricoles. Mais voir fleurir de toutes parts des projets photovoltaïques au sol qui ne sont pas nécessairement agri voltaïques. Aller vers un objectif de zéro artificialisation nette... Et risquer de s'entendre dire que les constructions agricoles génératrices de valeur ajoutée seront traitées au même rang qu'une zone d'activités ». Notre priorité restera un acte de production respectueux de l'environnement qui a pour objectif notre autonomie alimentaire au service des consommateurs. Notre revenu doit être prioritairement issu de cet objectif, même si nous sommes aussi capables de répondre aux défis énergétiques. Notre territoire agricole doit faire face à ce double objectif, il sera alors difficile que les surfaces exagérément non productives continuent de s'étendre.

Thomas Blum,  
Président de la  
Commission  
Urbanisme



### LE COS, EMBLÉMATIQUE DE LA CONSOMMATION FONCIÈRE

Le COS a défrayé la chronique tout au long de la mandature. On se souviendra de la complexité kafkaïenne des procédures de compensation environnementale. Aujourd'hui, plus de 1 500 ha, le plus souvent soumis à une contractualisation encadrant les conditions de production agricole, constituent cette compensation environnementale. Le taux final de compensation est supérieur à 4, et des aménagements fonciers sur plus de 10 000 ha. Aujourd'hui, tout projet se mesure à l'aune de ses impacts directs et indirects, ses emprises et l'ampleur des mesures de compensation environnementale.

### DES OUTILS DE COMPENSATION AGRICOLE PLUS PERFORMANTS

Les deux anciens "protocoles éviction" départementaux se sont mués en une seule version alsacienne plus simple, prenant mieux en compte la réalité des préjudices agricoles. Deux protocoles signés avec le SDEA et l'EMS permettent, quant à eux de mieux gérer les impacts des aménagements de lutte contre les inondations. Enfin, le développement des études d'impact agricole rend possible la mise en place de fonds de compensation utiles à l'émergence de projets d'investissement recréant

de la valeur ajoutée. Ainsi, 19 études de projet ont été ou sont concernées, pour presque 420 ha. Cela génère un abondement potentiel des fonds de compensation de près de 4 300 000 €. Ces montants viennent s'ajouter à la réparation des préjudices individuels, et doivent surtout permettre de recréer de la valeur ajoutée en compensation du foncier disparu.

### LE ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE, UN NOUVEAU CONCEPT

En cinq ans, ce ne sont pas moins de 400 documents d'urbanisme qui ont été analysés et amendés au regard du point de vue de la Chambre d'agriculture Alsace. La recherche de capacités foncières pour le développement des constructions agricoles et la limitation de la perte de surfaces agricoles productives, sont nos crédos permanents. Le nouveau concept de Zéro Artificialisation Nette occupe maintenant tous les esprits. Il faut néanmoins attendre pour en mesurer les effets concrets. Pendant cinq ans, le service a pu également accompagner les agriculteurs sur leurs permis de construire. Ainsi, 1 754 projets de bâtiments agricoles et 201 projets de logements de fonction ont été analysés au regard des deux chartes départementales de constructibilité en zone agricole.



**UN TIERS DES PROJETS DE BÂTIMENTS SUIVIS PAR LA CAA**  
365 projets de bâtiments ont été accompagnés par la Chambre d'agriculture Alsace. La part prépondérante des bâtiments d'élevage reste une constante avec 61 % des projets. L'accompagnement des ICPE complète cette activité avec 77 structures concernées.

**ÉNERGIE, LES NOUVEAUX DÉFIS**  
La transition énergétique est à l'œuvre dans l'économie agricole alsacienne, avec le développement des productions énergétiques comme le photovoltaïque et la méthanisation. Ainsi, le photovoltaïque a connu un élan suite au nouvel arrêté tarifaire jusqu'à 500 kWc. Fin 2023, de très nombreux hangars agricoles couverts de panneaux photovoltaïques et 36 unités de méthanisation réparties sur le territoire alsacien illustrent le dynamisme de ce secteur. La réalisation d'études de faisabilité pour des projets photovoltaïques, l'animation de sessions de formation regroupant 115 agriculteurs, l'accompagnement des unités de méthanisation de leur émergence jusqu'au suivi en passant par la certification ont constitué l'essentiel de l'activité.

**DES HAUTS ET DES BAS POUR LES CIRCUITS COURTS**  
La crise COVID a marqué l'activité des circuits courts, du développement de l'intérêt des consommateurs au cœur de la crise jusqu'au recul de

l'activité ensuite. Cet effet yoyo nous a conduit à renforcer les campagnes de communication en faveur des circuits courts et à nous engager dans toujours plus dans l'événementiel pour mieux faire connaître la qualité et la diversité des circuits courts alsaciens. Une première journée technique a été organisée pour sensibiliser les producteurs à la nécessité de bien réfléchir leur projet et de se faire accompagner par des experts. Les 2 000 producteurs alsaciens et points de vente directe ont besoin de cet accompagnement pour s'adapter à un contexte économique difficile. Dans le domaine de la restauration collective, l'accompagnement des acheteurs publics à la rédaction des marchés publics d'approvisionnement, la réalisation d'un panorama des filières pouvant approvisionner la restauration collective sont au nombre des actions concrètes menées par l'équipe. L'objectif d'augmenter la part de produits locaux et de qualité est partagé par toutes les collectivités et sociétés de restauration avec lesquelles travaille la Chambre d'agriculture.



Plus largement encore, la mise en œuvre de plans d'action dans les 7 Projets alimentaires territoriaux (PAT) alsaciens en est un signe concret. L'accompagnement de Bienvenue à

la ferme et de ses 200 membres ainsi que des fermes-auberges, complète le tableau de notre activité.

## 2019-2023

# 1 754

nouveaux bâtiments agricoles en Alsace

# 442

entreprises accompagnées dans leurs projets de bâtiments

# 7

projets alimentaires territoriaux

# 80

installations photovoltaïques dans l'observatoire

# 36

unités de méthanisation agricoles en activité

# 200

adhérents au réseau Bienvenue à la ferme



## Montagne

# ACCOMPAGNER TOUS LES PROJETS DES PRODUCTEURS FERMIERS

### LE MOT DU PRÉSIDENT

En montagne, les sujets sont nombreux, certains primordiaux, comme le renouvellement des générations et la transmission. La Chambre d'agriculture a accompagné de nombreux projets, et la montagne est un des secteurs les plus dynamiques. D'autres sujets sont plutôt essentiels à notre agriculture, l'équipe montagne a beaucoup œuvré ces dernières années sur la question de l'eau, la mise en place d'études, de recherches de financements, le diagnostic MAESTR'EAU. Notre objectif : apporter à tous les agriculteurs des solutions et anticiper le mieux possible le climat de demain. Certains sujets sont plutôt chronophages, 2024 devrait être l'année de paiement des nouvelles MAEC. Beaucoup de temps aura été consacré à la réforme d'une aide que l'on aurait souhaité identique à la précédente, beaucoup de temps est encore nécessaire pour respecter les contraintes administratives (plan de gestion, formation). Enfin, d'autres sujets sont plutôt enrichissants : le concours des produits fermiers qui fait rayonner le savoir faire de notre massif, le dynamisme de nos associations de producteurs... je félicite la jeune équipe du Ceta. Bravo à tous les agriculteurs de notre massif pour leur travail quotidien.

Ange Loing,  
Président de la  
Commission  
Montagne



Dans ce territoire d'élevage, l'équipe montagne accompagne chaque année les producteurs dans leurs projets de diversification. Les conseillers interviennent dans l'élaboration de plans de construction ou d'aménagement de locaux de transformation, le montage des dossiers de demande d'agrément ou de plans de maîtrise sanitaire. L'animation des organisations de producteurs (CETA, APFM, AMF), et l'accompagnement actif des groupes de producteurs dans la commercialisation de leurs produits ou leurs démarches de promotion et de communication constituent l'autre facette des activités de l'équipe montagne. Les conseillers accompagnent également les exploitations de montagne dans leur déclaration PAC et les démarches administratives de constructions de projets (améliorations pastorales, IPAGE, matériel spécifique montagne...).

### MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES

En mai 2023, les contrats souscrits lors de l'ancienne programmation sont arrivés à échéance. Le dépôt d'un nouveau Projet agro-environnemental (PAE) et l'appui aux agriculteurs pour la contractualisation de leurs nouveaux contrats ont constitué un point fort de l'action des services et des élus de montagne. Le fort taux d'engagement traduit l'engouement de la profession agricole pour ces mesures alliant production agricole et protection de l'environnement. Il a fallu également, pour la majorité d'entre eux, réaliser un diagnostic agro-écologique de l'exploitation et établir un plan de gestion des surfaces engagées en mesures localisées.

### ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Depuis plusieurs années, la problématique de l'eau pour les

exploitations de montagne se fait de plus en plus forte. Afin d'aider les agriculteurs à mieux gérer leur ressource en eau, la Chambre d'agriculture Alsace, en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Vosges, a travaillé, cette année, à la mise en place d'un diagnostic global de l'utilisation de l'eau dans les exploitations appelé MAESTR'EAU.

Cet outil analyse l'utilisation de l'eau en culture (irrigation, traitements) et pour l'élevage des animaux (abreuvement, traite, nettoyage) jusqu'à la transformation finale des produits et l'accueil à la ferme. Il permet d'estimer les besoins en eau par poste et de les rattacher aux différentes ressources utilisées sur l'exploitation (réseau, sources, captage...). Testé et consolidé en 2023, sur 24 exploitations de la communauté de communes de Villé, il est désormais disponible pour toutes les exploitations du Grand Est. Enfin, une conseillère "petites productions de montagne", partagée avec la Chambre d'agriculture des Vosges, est arrivée début 2023, avec l'appui du Commissariat du Massif. Chargée de la relance et de l'animation des associations de producteurs fermiers, elle accompagne aussi les producteurs de petits fruits et plantes aromatiques et médicinales sur l'ensemble du massif.

## 2019-2023

# 14 800

ha contractualisés en MAEC (240 agriculteurs)

# 220

diagnostics et 91 plans de gestions rédigés

## Agriculture biologique

# SAUVEGARDER LES PRODUCTEURS BIO ET LEURS FILIÈRES

### LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Le marché bio, toutes filières confondues connaît un revirement rapide. Les consommateurs boudent les produits bio. Les volumes vendus retrouvent les niveaux de 2018 alors que le nombre de ferme bio a connu une forte augmentation jusqu'en 2022. La crainte d'une déconversion massive des fermes se profile. Les céréaliers sont les plus touchés du fait de la chute des prix de vente. Les acteurs de toute la filière et l'Etat se mobilisent par une campagne de communication nationale #BioReflexe courant 2023. Plusieurs aides financières pour le maintien des fermes bio sont proposées : l'aide au Maintien à l'agriculture biologique (MAB) de la PAC, les fonds d'urgence bio à hauteur de 104 millions d'euros et bien sûr l'aide à la conversion bio (CAB) sans oublier le crédit d'impôt bio. Une pression plus forte est aussi mise sur l'application de la loi Egalim. Toutes ces actions vont soutenir les producteurs en attendant une meilleure conjoncture. Et sur le terrain, l'accompagnement des agriculteurs et viticulteurs n'a de cesse : actions collectives (démonstration de matériel, formation...) et appuis techniques individuels (conseils en élevage, viticulture, arboriculture, céréales...) et économiques (diagnostics, observatoire).

Véronique Klein,  
Présidente du  
groupe permanent  
Agriculture  
Biologique



### DES CONVERSIONS AU RALENTI

Le rythme des conversions s'est encore ralenti en 2023 dans la suite de 2022. Seules 43 nouvelles fermes se sont converties en bio contre plus de 100 il y a encore 3 ans. Parmi ces conversions, ce sont les viticulteurs et les maraîchers qui sont prépondérants. La répartition des fermes bio est marquée par plus de

50 % de viticulteurs, suivis des éleveurs et des céréaliers. Les cultures fourragères restent en pole position avec 60 % des terres en bio. La répartition des bio entre les départements 67 et 68 est équivalente avec près de 640 exploitations chacun. L'Alsace a perdu des surfaces en bio pour la première fois - 360 ha mais le nombre de fermes bio s'est maintenu. Les arrêts de la bio ont toujours existé, de l'ordre de 3-4 % du total des fermes bio. À présent, le taux atteint 5 %, et est supérieur au taux de conversion. Allons-nous vers une maturité du marché ?

### RETOUR TIMIDE DE LA CONSOMMATION DE PRODUITS BIO

Après un recul prononcé des achats en 2022, les consommateurs se tournent à nouveau vers la gamme bio. Ce retour est timide et relève du frémissement mais il est primordial pour toutes les filières bio. L'arbitrage des consommateurs vers des aliments à bas prix pour compenser l'inflation a été amplifié par le déréférencement des produits bio dans les rayons des moyennes et grandes surfaces. Il y a eu un effet « boule de neige ». Les magasins spécialisés et la vente directe ont tenu bon en conservant leur part de marché. En grandes cultures, les prix d'achat des céréales se sont effondrés avec des acomptes proches des prix conventionnels. Seuls le soja, le colza et le tournesol ont des prix certes moindres, mais rémunérateurs. Ce contexte a surpris plus d'un producteur. La poursuite de la production en bio est devenue une question d'actualité.

## 2019-2023

# + 10 000

ha en bio depuis 2018

# + 70

journées techniques bio et fermes ouvertes

Pourtant, des marchés locaux tels que l'avoine de floconnerie et l'orge brassicole « made in Elsass » pourront ouvrir de nouvelles opportunités pour nos exploitations. La filière laitière est régulée par les opérateurs. La production de lait commence à se réduire fin 2023. Une proportion importante de lait bio, jusqu'à 40 %, est réorientée vers la filière conventionnelle. Pour rappel, elle était de l'ordre de 15-20 % avant 2020. Les prix du lait bio n'ont augmenté que vers la fin de l'année. L'écart de prix bio-conventionnel s'est réduit à moins de 70 €/1 000 litres. Certains mois cet écart s'est inversé. En viande bovine aussi, les prix carcasse sont plus attractifs qu'en bio et une partie des animaux bio sont vendus en filière classique. Fin d'année, le marché s'est légèrement repris. En viticulture, la qualité sanitaire a été préservée. Une forte proportion de vin bio va arriver sur le marché l'an prochain. Les viticulteurs restent dans l'expectative avec un marché global du vin français dans la tourmente.

### OBJECTIF : MAINTIEN DES FERMES BIO

C'est dans ce contexte d'incertitude que l'équipe agriculture biologique maintient le cap vers la pérennisation des fermes en bio. Il s'agit de renforcer l'accompagnement technique auprès des producteurs de toutes les filières végétales et animales et d'acquiescer des références techniques et économiques (essais, prix de revient, diagnostics de pérennisation...)

# 230

articles techniques publiés

# 370

agriculteurs, éleveurs et céréaliers abonnés aux flashs techniques grandes cultures et viticulture bio



## Service Forêt CHERCHER, OSER ET DIFFUSER

### LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

*Exister c'est oser se jeter dans le monde comme le dit justement Simone de Beauvoir. Les arbres continuent à mourir mais nos équipes ne peuvent se résigner à rester les bras croisés. Elles n'ont cessé que d'essayer de sauver les arbres dépérissants, aider les existants et trouver de nouvelles et nécessaires solutions pour les forêts de 2100.*

**Véronique Klein,**  
Présidente de la  
Commission Forêt



### AMÉLIORER LES FORÊTS ET RÉCOLTER LES BOIS

Le dépérissement dans les forêts de sapins, d'épicéas et de frênes continue et même le pin sylvestre commence à présenter des signes de faiblesse. Les bois dépérissants sont à récolter mais avec des difficultés de réalisation des chantiers et de commercialisation. La reconstitution des nouvelles forêts demande plus de réflexion et de temps mais permet de proposer des solutions innovantes, plus efficaces, plus diversifiées et plus économes. À ce titre, un nouveau dispositif d'aide a été élaboré avec la Collectivité Européenne d'Alsace (CeA) en 2023. La promotion des solutions possibles s'est faite grâce aux 171 visites – conseil et aux 17 réunions qui ont au final touché 857 personnes : propriétaires forestiers, élus et grand public.

### ACCOMPAGNER LA STRUCTURATION DU FONCIER FORESTIER

Le dispositif foncier d'Échanges et de Cession des Immeubles Forestiers (ECIF) a connu quelques soubresauts dans le Haut-Rhin en 2023 mais reste valide à l'échelle des deux départements avec la CeA, depuis 2019. 54 dossiers ECIF ont été accompagnés en 2022 par les conseillers forestiers sur 12 hectares de petites forêts privées qui s'agrandissent in fine.

### RENCONTRER ET ACCOMPAGNER LA RECHERCHE FORESTIÈRE

L'équipe forêt maintient et développe des contacts avec l'INRAE, le SERTIT, le CNRS, AgroParisTech et l'UNISTRA pour être à l'affût de nouvelles pistes de progrès et de proposer et diffuser au mieux les premiers résultats de la recherche. Les nouvelles essences forestières, la climatologie et le cycle de l'eau dans les forêts ont été des thématiques plusieurs fois abordées et diffusées en 2023. Le réseau des forêts – écoles (La Petite Pierre, Mutzig et Albé) a servi de support avec la conception et la construction participative de petits projets de boisements dans les Vosges du Nord.

### SOUTENIR TOUS LES REGROUPEMENTS

L'équipe forêt accompagne 5 associations forestières locales dynamiques, 6 Associations Syndicales Autorisées et la fédération "Forestiers d'Alsace" qui regroupent ensemble 3 650 propriétaires de 10 000 hectares de forêts. Les adhésions ont progressé de 5 % en 2023.



### COMMUNIQUER

L'équipe forêt est l'un des leaders de la communication forestière dans le Grand Est, par diffusion rapide des informations et une veille presse, globale et européenne. Près d'un millier d'actualités ont été analysées dont une centaine ont été relayées. 30 articles de presse écrits ou co-écrits et 17 posts sur les réseaux sociaux ont été publiés. Le site internet de Forestiers d'Alsace, administré par l'équipe, est une vitrine incontournable avec 100 777 visites en 2023.

### AGROFORESTERIE

Les actions de sensibilisation ont initié une forte dynamique autour de l'agroforesterie. En 2023, l'heure était à la concrétisation des projets de plantation agroforestiers avec l'accompagnement technique et administratif d'une trentaine de porteurs de projets : 9,7 kilomètres de haies ont été plantés à l'automne, le reste sera planté début 2024. Pour garantir la réussite de ces projets, l'équipe a proposé un après-midi terrain « organiser et réaliser son chantier de plantation ». Ce format mêlant partages d'expérience et recommandations techniques a été plebiscité par les 25 participants. En parallèle, une formation à la gestion durable des formations arborées a permis de diffuser les bonnes pratiques en termes de valorisation de la haie et des arbres champêtres. Au total, 10 journées techniques ont été organisées, réunissant 337 agriculteurs.

## 2019-2023

# 213

dossiers fonciers ECIF  
pour 12 hectares

# 171

visites-conseils pour 293  
hectares diagnostiqués

# 72

réunions forestières  
organisées  
ou co-organisées  
pour 2 871 hectares

# 25 388

unités mobilisées  
et 40 030 proposées

## Promotion - Communication

# UNE ANNÉE POLITIQUE ET MÉDIATIQUE BIEN REMPLIE

En 2023, la Chambre d'agriculture Alsace n'a cessé de mettre en lumière les filières alsaciennes pour promouvoir et soutenir le secteur agricole. Les actions de sensibilisation du public aux enjeux de l'agriculture locale, la promotion des produits du terroir et renforcer les liens entre agriculteurs et consommateurs ont été rondement menées sur tout le territoire.



### PLACE À L'ÉVÉNEMENTIEL

Les foires et salons grand public comme le Salon international de l'agriculture de Paris, le Tour des Fermes de Strasbourg, la Foire aux vins de Colmar, la Foire européenne de Strasbourg, les journées d'octobre à Mulhouse ont tenu une place majeure en 2023. Rendez-vous

incontournables des politiques, rendez-vous essentiels pour les professionnels du vin et vitrines de l'excellence des productions alsaciennes, l'ensemble de ces manifestations a permis la mise en lumière du savoir-faire des agriculteurs, producteurs, éleveurs et viticulteurs alsaciens et les traditions alsaciennes à

travers des animations, des concerts et des dégustations de spécialités locales. Ces événements sont des occasions uniques de faire découvrir et de déguster des produits de qualité tout en célébrant la richesse du patrimoine local.

### UN ACCOMPAGNEMENT AU PLUS PRÈS DES AGRICULTEURS

Tout au long de l'année 2023, les conseillers agricoles de la Chambre d'agriculture Alsace ont joué un rôle essentiel dans le développement et la prospérité de notre agriculture en accompagnant les agriculteurs dans la gestion de leurs exploitations, en leur apportant des conseils techniques, économiques et environnementaux avisés, mêlant réunions techniques sur le terrain et conseils en vidéos. Une année 2023 marquée par un succès fort lors de la journée technique viticole de la Foire aux Vins de Colmar, ainsi que lors des journées de démonstrations mécaniques.



# Les Chambres d'agriculture du Grand Est au service des agriculteurs et des territoires

## ÉDITO

Notre région a été confrontée à des défis considérables ces 5 dernières années. Malgré les conditions climatiques fluctuantes, des événements géopolitiques d'une envergure sans précédent et des prix agricoles instables, nous avons tenu le cap.

Dans cet environnement, le réseau des Chambres d'agriculture du Grand Est a démontré son engagement sans faille à vos côtés et sa capacité d'adaptation. En organisant des initiatives de mutualisation et en partageant nos expériences, nous avons apporté des solutions tangibles, développé notre agilité, réalisé des économies d'échelle et amélioré notre efficacité. Grâce à notre initiative Fair'Réseau T, nous avons été en mesure de relever efficacement les défis du "dernier kilomètre", en répondant au mieux aux besoins des agriculteurs et en jouant un rôle actif dans le développement de nos territoires.

Nous savons que demain, notre capacité à anticiper et à nous adapter sera encore mise à l'épreuve. Face aux enjeux sociétaux majeurs tels que le renouvellement des générations, la souveraineté alimentaire et le changement climatique, nous sommes à vos côtés. Notre initiative, Ambition Eleveurs, portée avec la Région Grand Est, incarne cette volonté de mobiliser nos ressources, nos expertises et de créer des partenariats pour vous accompagner dans les transitions.

Nous tenons à vous remercier pour la confiance que vous accordez au réseau des Chambres d'agriculture, nous remercions aussi l'ensemble des élus et collaborateurs qui se mobilisent chaque jour sur le terrain. Ensemble, nous avons fait de notre région la première région agricole française, et nous continuerons à œuvrer collectivement pour la place de notre agriculture régionale.

La force de notre réseau réside dans son unité, notre mission reste claire : agir pour une agriculture régionale qui relève les défis d'aujourd'hui et anticipe ceux de demain.



**Maximin Charpentier,**  
Président de la Chambre d'agriculture Grand Est



**Denis Nass,**  
1<sup>er</sup> Vice-Président de la Chambre d'agriculture Grand Est  
Président de la Chambre d'agriculture d'Alsace  
Elu référent Fair'Réseau T



### DES RENDEZ-VOUS POLITIQUES ATTENDUS

La Chambre d'agriculture n'a cessé de représenter les intérêts des agriculteurs alsaciens en 2023. Elle a participé activement à la vie politique en défendant les intérêts de ses mandants auprès des autorités régionales et nationales.

On se souviendra des échanges entre les représentants des filières agricoles et le Ministre de l'agriculture, Marc Fesneau, à l'occasion de l'inauguration de la Foire aux vins de Colmar, de la rencontre du Ministre délégué chargé des transports, Clément Beaune, à la Foire européenne de Strasbourg. 2023 aura aussi été une année fructueuse en échanges réguliers entre Présidents, élus locaux, la Collectivité européenne d'Alsace, la Région Grand Est ou encore la Préfète de Région.

### UNE COMMUNICATION SUR TOUS LES FRONTS

Enfin, les différents canaux de communication utilisés, les réseaux sociaux, le web, le développement digital, les événements locaux et les partenariats avec les médias, ont permis d'accroître la visibilité

de la Chambre d'agriculture Alsace et de renforcer son impact sur la communauté.

Ce bilan souligne l'engagement continu de la Chambre d'agriculture en faveur d'une communication transparente, informative et valorisante pour le secteur agricole régional.

### POUR RÉSUMER EN CINQ ANS...

Désignée comme axe stratégique de la mandature aux côtés de la performance des entreprises et de la transition énergétique, la communication a su relever les défis d'une présence médiatique locale forte, d'un accroissement du nombre de visiteurs sur ses réseaux sociaux et sur le web, d'une participation plus conséquente aux événements Haut-Rhinois et du développement des actions de communication au sein de la Chambre d'agriculture.

## 2019-2023

### 823

abonnés à la chaîne Youtube Chambre d'agriculture Alsace

### 55

exposants alsaciens au Salon International de l'agriculture de Paris, hall des produits et saveurs de France

### 821

médailles d'or, d'argent et de bronze remises aux producteurs alsaciens à l'occasion du Concours Général Agricole

### 1 611

articles rédigés par les conseillers dans les journaux agricoles EAV/PHR

### 4 286

Followers sur la page Facebook Chambre d'agriculture Alsace



1<sup>ère</sup> région agricole française

12,3 Mds € de production agricole

Être porte-parole de l'agriculture et interlocuteur des pouvoirs publics

### RÉSEAU

10 chambres d'agriculture

330 élus

850 collaborateurs

840 élus, agriculteurs et collaborateurs formés à une communication adaptée aux publics non agricoles

100 mandats de représentation

Accompagner le développement des projets de territoire

### AGROFORESTERIE

La forêt couvre 36% du territoire en Grand Est

239 000 m<sup>3</sup> valorisés et transformés en région

### SOCIÉTÉ

83 nouveaux projets de filières en émergence accompagnés

4 387 accompagnements sur les circuits courts et l'agritourisme

495 adhérents Bienvenue à la Ferme

255 rendez-vous avec les intercommunalités



# RÉSEAU DES CHAMBRES D'AGRICULTURE DU GRAND EST

Conseiller les entreprises agricoles et les collectivités

### CONSEILS

14 274 accompagnements d'éleveurs dans la performance technico-économique de leur exploitation

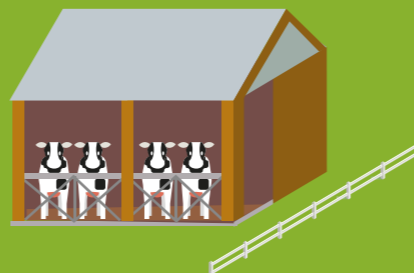
23 385 appuis aux déclarations PAC

Le réseau assure 41,7 % de la formation continue des agriculteurs

### TRANSMISSION

9 770 agriculteurs sensibilisés et accompagnés sur la transmission de leur exploitation

1 046 installations en moyenne par an entre 2018 et 2022



Mobiliser la recherche et transférer les pratiques innovantes

Accompagnement de 70 nouveaux groupes d'agriculteurs sur une thématique innovante

47 réponses d'appels à projets européens et nationaux sur la recherche et développement

### AGRICULTURE BIOLOGIQUE

22 404 accompagnements sur l'agriculture biologique

57 conseillers spécialisés en agriculture biologique





## Fair'Réseau T

Développeur de progrès et partenaire de vos projets

### “ La mise en mouvement organisée des 10 Chambres d'agriculture du Grand Est

*Denis Nass, Elu référent Fair'Réseau T*

Au cœur de notre action durant ces six dernières années, **Fair'Réseau T a été le moteur de notre démarche d'innovation interne, axée sur l'intelligence collective et le partage.**

Nous avons structuré notre organisation, nos outils et nos savoir-faire sur le Grand Est **pour valoriser au mieux les compétences et les pépites internes du réseau.**

Cette démarche a permis de **stimuler la création de valeur** et de **renforcer la coopération entre nos établissements.**

Elus, Directeurs et collaborateurs des dix Chambres d'agriculture ont, tout au long du mandat contribué activement au développement de notre réseau, **autour de 5 pôles.**

1

#### Pôle IRD

L'innovation, la recherche et le développement par et dans les chambres d'agriculture : accompagner et préparer le futur de l'agriculture de notre territoire.

2

#### Pôle Collectivités, Grands comptes

Répondre aux appels d'offres, proposer des services aux collectivités, animer et gérer des fonds de compensation au service du développement des territoires.

3

#### Pôle Entrepreneur

Construire des offres de services adaptées aux attentes et aux besoins des agriculteurs. Accompagnement et réponse optimale au quotidien : notre culture du service.

4

#### Pôle Ressources

Optimiser et harmoniser nos outils et nos organisations internes : une efficacité renforcée du réseau des chambres d'agriculture.

5

#### Pôle Représentation

Représenter et défendre l'agriculture régionale et les agriculteurs : un réseau uni pour porter sa voix auprès des interlocuteurs institutionnels et du grand public.

### Notre engagement pour un élevage compétitif et durable. L'éleveur et sa qualité de vie au centre du projet !

#### ZOOM SUR

#### AMBITION ÉLEVEURS

Un programme innovant

L'élevage est au cœur des enjeux d'adaptation et d'atténuation du changement climatique. Face aux défis et aux attentes partagées par toutes les parties prenantes, nous avons l'opportunité et la responsabilité de poursuivre le développement de solutions innovantes qui stimuleront la compétitivité.

En ce sens, le réseau des Chambres d'agriculture et la Région Grand Est ont co-construit **Ambition Eleveurs** ; dont l'objectif est **d'engager en 3 ans, 2 000 exploitations de polyculture-élevage, dans un parcours d'accompagnement complet.**

Depuis 2022, **l'ensemble des équipes des Chambres du Grand Est se sont mobilisées** pour fournir les ressources, les formations et les outils nécessaires.

Par leur expérience dans le conseil, le réseau des Chambres d'agriculture y joue un rôle stratégique pour **accompagner les transitions agricoles** (la maîtrise de l'énergie, de la ressource en eau, de la réduction des intrants, etc.), tout en intégrant la notion de bien-être au travail.

L'expertise du réseau des Chambres d'agriculture du Grand Est est ainsi mise au service de nos agriculteurs, afin qu'ils prospèrent dans un monde en pleine mutation. Ambition Eleveurs a également vocation à accroître l'attractivité de l'élevage afin de faciliter le renouvellement des générations sur la filière.

De la genèse du projet à sa mise en pratique, **tous les acteurs de la filière agricole de la région Grand Est sont mobilisés pour travailler ensemble vers une transformation agricole vertueuse où l'humain est au cœur du projet.**

### Partenaires : Merci

La Chambre d'agriculture Alsace remercie ses partenaires qui ont cofinancé des actions au service des agriculteurs alsaciens dans le cadre de ses conventions.



100 ans  
1924-2024  
ensemble

OUI, L'AGRICULTURE A DE L'AVENIR !

Améliorer la performance des exploitations.  
Créer plus de revenus pour les agriculteurs et  
de valeur dans les territoires. Accompagner les  
transformations économiques et climatiques.  
Depuis 100 ans, les Chambres d'agriculture  
contribuent à l'avenir de l'agriculture française.

## CHAMBRE D'AGRICULTURE ALSACE

La Chambre d'agriculture Alsace est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi sites porté par l'APCA

Conception rédaction : Chambre d'agriculture Alsace  
Service Promotion - Communication : Chambre d'agriculture Alsace  
Impression : Paysan du Haut-Rhin

### Crédits photos

Chambre d'agriculture Alsace  
Photothèque APCA  
Aline M Photo  
EAV-PHR  
ADT  
Adobe stock  
Édition de juin 2024

### Coordonnées

Chambre d'agriculture Alsace  
Espace Européen de l'Entreprise  
2 rue de Rome - CS30022 Schiltigheim  
67013 STRASBOURG Cedex  
direction@alsace.chambagri.fr

